Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Échanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables Administration du Personnel,

Responsables Paie,

Collaborateurs du service du personnel,

Responsables SIRH,

Cadres et dirigeants des PME PMI.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions d'une demi-journée

* Ce programme pourra être modifié en fonction de l'actualité

Programme de la session de formation de novembre 2026*

Le dossier du mois :
Le temps partiel thérapeutique
Introduction
Définition, cadre légal
Les conditions de mise en œuvre
Avis médicaux
Une pathologie préalable… ou pas
L'indemnisation par la CPAM
Versement d'IJSS
Durée de l'indemnisation
Les conséquences en paie
Le calcul du salaire de base
La gestion des absences
La gestion des congés payés et des RTT
La RGDU
Les conséquences en droit du travail
Avenant au contrat de travail
Obligations du salarié
Obligations de l'employeur
La DSN
Une prise en charge qui tarde à venir
Principe de déclaration
En 2027 : Bloc 65 ou Bloc 75 ?
Synthèse

Exercice d'application
Quiz sur le thème du dossier

Fil rouge : Les textes budgétaires
Le PLF et le PLFSS

Actualité paie
Changement de calcul du montant net social
Prime transport, forfait mobilités durables
Soutien aux entreprises victimes des violences du 17 octobre
Tarification AT/MP au niveau de l'entreprise
Réclamation contentieuse par mail

Des nouvelles du BOSS
Calcul du montant net social
Plafond 2027

DSN
Nouvel accueil Net Entreprises
Report de la DPAE
Déclarer le montant net social
Attestation France Travail et DSN
Les cotisations de retraite Agirc-Arrco et Urssaf
Une nouvelle rubrique à venir ?

Actualité sociale
Absences pour participer à des instances d'emploi ou de formation

Projets
La transparence salariale – avancée du texte
Modalités d'utilisation des titres restaurant

Le point sur la jurisprudence
Prime et assiette de congé payés
Dénonciation d'un usage très ancien
Reçu pour solde de tout compte non signé

Agenda

Moyens pédagogiques
Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.
Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.
Invitation des participants à se munir d'une calculatrice

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats
Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.